Le Maire de Paris *Paris, le* 25 MAI 1979

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 10 juin prochain, vous ne vous bornerez pas à élire les 81 représentants de la France à l'Assemblée des Communautés Européennes. Vous allez vous prononcer sur l'avenir de la France dans l'Europe.

Cette échéance est capitale pour notre pays, et vous le sentez bien. Mais vous avez du mal à vous reconnaître dans le débat politique tel qu'il a été engagé.

Je vous comprends !

Ce ne sont pas, pourtant, les informations sur l'Europe qui vous manquent. Ce qui vous fait défaut, c'est une présentation claire et honnête de l'enjeu des élections européennes de sorte que vous puissiez mesurer les conséquences réelles du vote que vous allez émettre.

L'exercice de mes responsabilités au service des Parisiennes et des Parisiens me fait aujourd'hui un devoir de vous exposer très clairement les raisons de mon engagement en faveur de la défense des intérêts de la France en Europe. Je vous dois cette explication.

Comme vous le savez, pendant plus de vingt ans les membres de l'Assemblée des communautés européennes ont été désignés par les parlements nationaux. Désormais, ils seront élus par l'ensemble des citoyens. Si le débat portait uniquement sur le nouveau mode de désignation des députés européens, tenus par ailleurs au respect des compétences consultatives que les traités leur confèrent, ce débat n'aurait aucun sens. Mais ce qu'il faut bien comprendre c'est que derrière le changement apparemment anodin dans la matière de désigner nos représentants, se profile un changement radical de la politique européenne. La confusion qui règne dans les esprits provient justement de ce qu'on se prépare à opérer ce changement sans le dire aux Français.

.../...

Eh bien c'est cacher la vérité aux Français, car tous nos partenaires - et il y a deux jours encore le Président de la République fédérale d'Allemagne, M. CARSTENS, déclarait qu'il serait nécessaire d'élargir les pouvoirs du Parlement européen - attendent de cette nouvelle Assemblée qu'elle exerce de véritables pouvoirs législatifs. Même si les dirigeants français sont les seuls à le nier publiquement, croyez-vous que l'on aurait mobilisé tant d'énergie en France et en Europe uniquement pour réinstaller en juin prochain une Assemblée croupion ?

En réalité nous sommes entrainés en catimini dans un processus où la France est en train de perdre sa liberté d'action, et c'est tromper les Français que de les inviter à accepter l'organisation européenne sans leur dire si la France conservera ou non son indépendance.

En tout cas, il ne sera pas dit qu'à ce nouveau rendez-vous que l'histoire donne à la France, la voie de ceux qui se réclament du Général de GAULLE ne s'est pas élevée pour mettre en garde les Français.

Nous sommes entrés dans des temps difficiles qui peuvent devenir très graves et il n'est pas question de ne pas affronter la réalité et les difficultés en face. Or, l'Europe qu'on vous propose est celle de l'illusion car on attend d'elle qu'elle résolve tous nos problèmes. Elle permet d'habiller en espoir le refus de l'effort qui incombe à la France et aux Français.

Tout le sens de mon combat est de vous convaincre que ce que nous ne ferons pas nous-mêmes pour assurer la prospérité, le progrès et la grandeur de notre pays, personne le fera à notre place. Ce n'est pas une affaire politique, c'est votre vie quotidienne qui est engagée dans ce scrutin : croyez-vous que les Allemands ou les Hollandais accepteront de voir augmenter le chômage chez eux pour qu'il diminue chez nous. Voilà pourquoi j'ai désigné la défense des intérêts de la France en Europe comme la première des exigences nationales.

Et qu'on ne nous fasse pas le mauvais procès de nous présenter comme des adversaires de l'Europe. L'Europe c'est le Général de GAULLE et Georges POMPIDOU qui lui ont permis de s'organiser et de progresser mais jamais au détriment de l'intérêt national.

Si je devais vous laisser une phrase qui récapitule toute notre conviction je vous dirais : Nous voulons l'Europe, mais nous défendons la France.

Voilà, Chère Madame, Cher Monsieur, ce dont je tenais à vous informer aujourd'hui car vous avez le droit de savoir pourquoi je me suis engagé personnellement dans ce combat national.

Jacques Chirac

